

REPUBLIQUE
FRANCAISE

COMMUNE DE LA VOULTE SUR RHONE

DEPARTEMENT DE
L'ARDECHE

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Affichée le : 25/02/2026
Jusqu'au : 25/04/2026

ARRONDISSEMENT
DE PRIVAS

Session ordinaire
Du
24/02/2026

Date de convocation :
18/02/2026

Date d'affichage :
18/02/2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 26
Présents : 19
Procurations : 7
Votants : 26

Le Mardi 24 Février 2026 à 18h,

Le Conseil Municipal de la Commune de LA VOULTE-SUR-RHONE s'est réuni en salle du Conseil Municipal sur convocation et sous la présidence de Bernard BROTTES, Maire.

Etaient présents : Bernard BROTTES, Sylvie ANDRE-COSTE, Jacques VOLLE, Alain GAS, Martine BOULON, Bernard PICCOTTI, Christine PASTURAL, Sébastien LANONE, Lucien RIVAT, Didier VENTUROLI, Sandrine MEJEAN, Rachel KLEIN, Thierry SEILER, Éric PAQUERIAUD, Jérôme LEBRAT, Martine VABRES, Jimmy VERDOT, Christel DUVERNOIS, Stanislas ANTHERION

Absent (s) excusé (s) :

Nadine CHAIX-IMBERTECHE a donné procuration à Jérôme LEBRAT
Sébastien WALTERSKI a donné procuration à Éric PAQUERIAUD
Aurélien ANTHERION a donné procuration à Stanislas ANTHERION
Manon REYNE a donné procuration à Bernard BROTTES
Cynthia HOARAU a donné procuration à Christel DUVERNOIS
Blandine PUAUX a donné procuration à Martine BOULON
Nicolas DEGREGORIO a donné procuration à Sylvie ANDRE-COSTE

Christine PASTURAL a été désignée secrétaire de séance.
Le quorum est atteint, l'instance peut valablement délibérer.

N°	OBJET	DETAILS
2026-02-001	ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE LA VOULTE-SUR-RHÔNE	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents : • ATTRIBUE une subvention exceptionnelle à la MJC pour un montant de 2 800 € ; • PRECISE que cette aide présente un caractère exceptionnel et ne saurait constituer un précédent pour des situations similaires ; • DIT que les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2026, chapitre 65 ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.
2026-02-002	ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LES CHAMPIONNATS D'EUROPE ET DU MONDE DE JU-JITSU	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents : • APPROUVE l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant total de 1 000 € à l'association Alliance Judo 4 Vallées, destinée à soutenir la participation d'une compétitrice aux championnats d'Europe et du monde ; • DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2026, chapitre 65 ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

2026-02-003	PLAN PLURIANNUEL DE RESTAURATION DU CHÂTEAU DE LA VOULTE-SUR-RHÔNE	Entendu l'exposé, le conseil municipal à 23 votes pour et 3 abstentions (SEILER, VABRES, VERDOT) : • PREND ACTE des conclusions de l'étude préalable pour la restauration et la mise en valeur du château réalisée par le cabinet Architecture et Héritage en 2025 ; • APPROUVE le principe de l'élaboration d'un Plan Pluriannuel de Restauration (PPR) tel que définit ci avant ; • DIT que les crédits consécutifs au PPR seront automatiquement inscrits à la section d'investissement de chaque exercice concerné ; • AUTORISE Monsieur le Maire à engager toutes démarches nécessaires à la recherche de subventions, partenariats et mécénats, ainsi qu'à préparer les études complémentaires préalables aux phases opérationnelles.
2026-02-004	DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE AUTOUR DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026	Entendu l'exposé, le conseil municipal : • PREND ACTE de l'existence du rapport d'orientations budgétaires (ROB) et de la tenue d'un débat d'orientations budgétaires (DOB) lors de la présente séance.
2026-02-005	CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE	Entendu l'exposé, le conseil municipal à 24 votes pour et 2 abstentions (VABRES, VERDOT) : • APPROUVE la création d'un poste d'adjoint territorial du patrimoine relevant de la catégorie C à temps complet à compter du 1er mars 2026 ; • DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2026, chapitre 012 ; • AUTORISE Monsieur Le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.
2026-02-006	CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR TERRITORIAL	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents : • APPROUVE la création d'un poste de rédacteur territorial relevant de la catégorie B à temps complet à compter du 1er mars 2026 et la modification du tableau des effectifs correspondante ; • DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2026, chapitre 012 ; • AUTORISE Monsieur Le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.
2026-02-007	INSTAURATION D'UN GUIDE DE LA COMMANDE PUBLIQUE ET D'UNE NOMENCLATURE ACHAT	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents : • APPROUVE l'instauration d'un guide de la commande publique et d'une nomenclature achat applicable à l'ensemble des services de la collectivité à compter du 1er mars 2026 ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à la présente délibération.
2026-02-008	CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA REALISATION D'UN PETANQUODROME	Entendu l'exposé, le conseil municipal à 16 votes pour, 3 votes contre (KLEIN, PAQUERIAUD, WALTERSKI) et 7 abstentions (CHAIX-IM-BERTECHE, LEBRAT, MEJEAN, RIVAT, SEILER, VABRES, VERDOT) : • APPROUVE la convention de mandat à intervenir entre la commune de et le SDEA pour « la réhabilitation du marché aux affaires en pétanquodrome », en vue de fixer les obligations respectives des deux parties ; • AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter toutes les demandes de subventions auprès des divers financeurs, et à signer tous les documents afférents ; • DONNE DELEGATION au Maire, dans le cadre de cette opération, pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.
2026-02-009	AVENANT DE PROLONGATION DE LA CONVENTION DE FINANCEMENT AVEC	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents : • APPROUVE l'avenant à la convention d'attribution du soutien à l'ingénierie de la Banque des Territoires au programme Petites Villes

	LA BANQUE DES TERRITOIRES DANS LE CADRE DE PETITES VILLES DE DEMAIN	de Demain au bénéfice des communes de La Voulte-sur-Rhône et Le Pouzin, telle que présentée en annexe ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à la présente délibération.
2026-02-010	CONVENTION DE PARTENARIAT 2026 AVEC L'ASSOCIATION « COUSSINET MELI MELO »	Entendu l'exposé, le conseil municipal à 25 votes pour et 1 abstention (SEILER) : • APPROUVE la convention entre la commune de La Voulte-sur-Rhône et l'association « Coussinet Méli-Mélo » pour l'année 2026 ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tous les documents s'y rapportant, ainsi que mener toutes démarches dans ce dossier.
2026-02-011	CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE POUR LA REALISATION DE TRAVAUX – BATIMENT EN BRIQUES EX-CENTRE DE MOYENS DE LA CAISSE D'EPARGNE	Entendu l'exposé, le conseil municipal à 24 votes pour et 2 abstentions (VABRES, VERDOT) : • APPROUVE la convention d'occupation temporaire pour la réalisation de travaux dans le bâtiment en briques rouges de l'ex-centre de moyens de la caisse d'épargne avec l'AEPPECA ; • DIT que la présente convention est sans impact financier pour la commune ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tout document se rapportant à la présente délibération.

Fin de séance à 20h03